

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 18/2017

Réunion du 20 juin 2017

Le 20 juin 2017, à 14h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

9/06/2017

Secrétaire de séance :

LYAME Mounire

Nombre de membres en exercice :

27

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 LYAME Mounire
 RICHER Marie-Pierre
 RIOTTE Emmanuel
 BALLERAT Xavier
 BERNARD Paul
 CHABRILLAT Guy
 CHALMIN Jean-Pierre
 DEBONO Yves
 DRUNAT Christophe
 GODARD Denys
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 LARDY Jean-Pierre

Étaient absents ou excusés

COSYNS Louis
 FOURRÉ Daniel
 GOFFINET Pierre -Etienne
 LALLIER Agnès
 MATHE Jean-Roger
 NAULEAU Nicolas
 NIEUL Hélène
 RIVET Michelle
 ROULLET Dominique
 SALAK Jean -Louis
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

GOFFINET Pierre -Etienne
 MATHE Jean-Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Village de la Forêt
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC La Septaine
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Président de la CDC Cœur de Berry
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

BARNIER Patrick
 BARNIER Patrick

Point n°1

Approbation du procès verbal du comité syndical du 10 avril 2017

Le Comité Syndical,

Envoyé en préfecture le 28/06/2017

Reçu en préfecture le 28/06/2017

Affiché le

12/06/2017

ID : 018-200041481-20170620-CS18_2017-DE

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

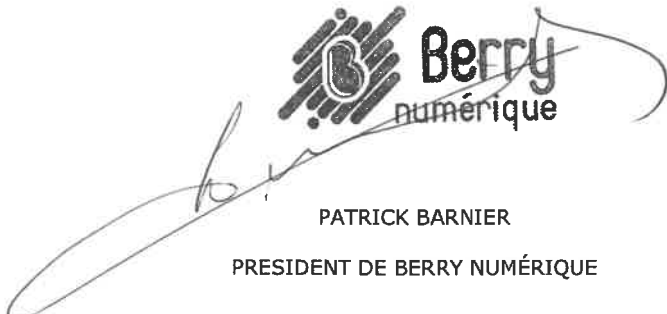
- **d'approuver** le procès verbal du comité syndical du 10 avril 2017, joint à la présente délibération.

VOTE :

Pour : 23,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 11,25 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix



 **Berry**
numérique

PATRICK BARNIER
PRESIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 19/2017

Réunion du 20 juin 2017

Le 20 juin 2017, à 14h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

9/06/2017

Secrétaire de séance :

LYAME Mounire

Nombre de membres en exercice :

27

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
COURIVAUD Bernadette
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
LYAME Mounire
RICHER Marie-Pierre
RIOTTE Emmanuel
BALLERAT Xavier
BERNARD Paul
CHABRILLAT Guy
CHALMIN Jean-Pierre
DEBONO Yves
DRUNAT Christophe
GODARD Denys
GONTHIER Gilles
GRESSET François
LARDY Jean-Pierre

Étaient absents ou excusés

COSYNS Louis
FOURRÉ Daniel
GOFFINET Pierre -Etienne
LALLIER Agnès
MATHE Jean-Roger
NAULEAU Nicolas
NIEUL Hélène
RIVET Michelle
ROULLET Dominique
SALAK Jean -Louis
SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

GOFFINET Pierre -Etienne
MATHE Jean-Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Village de la Forêt
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC La Septaine
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Président de la CDC Cœur de Berry
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

BARNIER Patrick
BARNIER Patrick

Point n°2

Point d'information sur l'avancement global du projet

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il est pertinent d'établir un point d'information concernant :

- l'état d'adhésion des EPCI du Cher,
- l'état de concertation avec les EPCI du Cher,
- l'avancement des travaux de construction du réseau FTTH,
- l'ouverture commerciale effective dans les EPCI phase pilote ;
- les objectifs de déploiement d'ici 2020,
- le développement du FTTH en zone privée,
- le bilan et les perspectives sur la couverture Très Haut Débit.

Vu le rapport et la présentation du Président ;

PREND ACTE

- de la présentation de l'avancement global du projet, tel qu'annexée à la présente délibération.



PATRICK BARNIER
PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 20/2017

Réunion du 20 juin 2017

Le 20 juin 2017, à 14h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

9/06/2017

Secrétaire de séance :

LYAME Mounire

Nombre de membres en exercice :

27

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
COURIVAUD Bernadette
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
LYAME Mounire
RICHER Marie-Pierre
RIOTTE Emmanuel
BALLERAT Xavier
BERNARD Paul
CHABRILLAT Guy
CHALMIN Jean-Pierre
DEBONO Yves
DRUNAT Christophe
GODARD Denys
GONTHIER Gilles
GRESSET François
LARDY Jean-Pierre

Étaient absents ou excusés

COSYNS Louis
FOURRÉ Daniel
GOFFINET Pierre -Etienne
LALLIER Agnès
MATHE Jean-Roger
NAULEAU Nicolas
NIEUL Hélène
RIVET Michelle
ROULLET Dominique
SALAK Jean -Louis
SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

GOFFINET Pierre -Etienne
MATHE Jean-Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Trois Provinces
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Village de la Forêt
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC La Septaine
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
Délégué de la Région Centre-Val de Loire
Président de la CDC Cœur de Berry
Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

BARNIER Patrick
BARNIER Patrick

Point n°3

**Avenant n°1 à la convention de délégation de service public avec
Berry Fibre Optique**

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention de délégation de service public relative à l'exploitation du réseau de communications électroniques à très haut débit signée le 9 novembre 2016 entre Touraine Cher Numérique et le groupement Axione et Bouygues Energie et Services ;

Vu le courrier du 9 novembre 2016 indiquant la substitution de la société Berry Fibre Optique au groupement Axione et Bouygues Energie et Services ;

Vu l'avis favorable de la Commission de Délégation de Service Public du 16 juin 2017;

Considérant qu'après 7 mois de fonctionnement, les évolutions juridiques, financières et économiques nécessitent d'établir un avenant n°1 à la convention, qui traite notamment :

- du changement de nom du Syndicat Touraine Cher Numérique,
- de l'affermissement de la tranche conditionnelle n°1 prévue à l'article 14 de la convention ayant pour objet la reprise du réseau fibre pour les entreprises exploité par TUTOR18,
- de l'évolution du catalogue de service et de la grille tarifaire,
- de la suppression de l'obligation de dépôt de la convention aux services chargés de la publicité foncière.

Vu le rapport et la présentation du Président ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de l'avenant n°1 à la convention entre Berry fibre Optique et Berry Numérique, annexé à la présente délibération ;
- **d'autoriser** le Président à signer l'avenant à la convention ainsi que tous les documents associés.

VOTE :

Pour : 23,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 11,25 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix



Berry
numérique

PATRICK BARNIER
PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 21/2017

Réunion du 20 juin 2017

Le 20 juin 2017, à 14h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

9/06/2017

Secrétaire de séance :

LYAME Mounire

Nombre de membres en exercice :

27

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 LYAME Mounire
 RICHER Marie-Pierre
 RIOTTE Emmanuel
 BALLERAT Xavier
 BERNARD Paul
 CHABRILLAT Guy
 CHALMIN Jean-Pierre
 DEBONO Yves
 DRUNAT Christophe
 GODARD Denys
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 LARDY Jean-Pierre

Étaient absents ou excusés

COSYNS Louis
 FOURRÉ Daniel
 GOFFINET Pierre -Etienne
 LALLIER Agnès
 MATHE Jean-Roger
 NAULEAU Nicolas
 NIEUL Hélène
 RIVET Michelle
 ROULLET Dominique
 SALAK Jean -Louis
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

GOFFINET Pierre -Etienne
 MATHE Jean-Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Village de la Forêt
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC La Septaine
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Président de la CDC Cœur de Berry
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

BARNIER Patrick
 BARNIER Patrick

Point n°4

Convention de subvention – Plan France Très Haut Débit

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher adopté le 25 juin 2012 ;

Vu le dossier de demande de subvention par le Plan France Très Haut Débit « phase 1 » pour le projet de déploiement du réseau de communications électroniques à très haut débit pour le département du Cher déposé par le Conseil départemental du Cher le 15 mai 2013 ;

Vu la décision d'accord préalable de principe du Premier ministre rendue le 14 janvier 2014 sur proposition du Comité d'engagement ;

Vu le dossier de demande de subvention par le Plan France Très Haut Débit « phase 2 » pour le projet de déploiement du réseau de communications électroniques à très haut débit pour le département du Cher déposé par le Syndicat Touraine Cher Numérique le 9 décembre 2016 ;

Vu la convention du 28 décembre 2016 entre l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations relative à la gestion du fonds programme d'investissements d'avenir et du plan « France Très Haut Débit » ;

Vu la décision de financement du Premier ministre rendue le 18 avril 2017 sur proposition du Comité d'engagement d'un montant maximum de 38 880 000 € ;

Vu la délibération du comité syndical du 10 juin 2017 décidant du changement de nom du syndicat mixte Touraine Cher Numérique en Berry Numérique ;

Considérant qu'une convention est nécessaire entre la Caisse des Dépôts et Berry Numérique ayant pour objet de préciser les conditions techniques et financières pour le versement du Fonds National pour la Société numérique ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de la convention de financement de subvention entre la Caisse des Dépôts et Berry Numérique, annexée à la présente délibération ;
- **d'autoriser** le Président à signer la convention ainsi que tous les documents associés.

Envoyé en préfecture le 28/06/2017

Reçu en préfecture le 28/06/2017

Affiché le



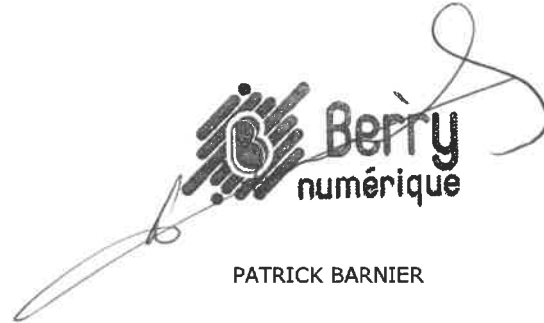
ID : 018-200041481-20170620-CS21_2017-DE

VOTE :

Pour : 23,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 11,25 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix



**Berry
numérique**

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 22/2017

Réunion du 20 juin 2017

Le 20 juin 2017, à 14h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

9/06/2017

Secrétaire de séance :

LYAME Mounire

Nombre de membres en exercice :

27

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 LYAME Mounire
 RICHER Marie-Pierre
 RIOTTE Emmanuel
 BALLERAT Xavier
 BERNARD Paul
 CHABRILLAT Guy
 CHALMIN Jean-Pierre
 DEBONO Yves
 DRUNAT Christophe
 GODARD Denys
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 LARDY Jean-Pierre

Étaient absents ou excusés

COSYNS Louis
 FOURRÉ Daniel
 GOFFINET Pierre -Etienne
 LALLIER Agnès
 MATHE Jean-Roger
 NAULEAU Nicolas
 NIEUL Hélène
 RIVET Michelle
 ROULLET Dominique
 SALAK Jean -Louis
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

GOFFINET Pierre -Etienne
 MATHE Jean-Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Village de la Forêt
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC La Septaine
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Président de la CDC Cœur de Berry
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

BARNIER Patrick
 BARNIER Patrick

Point n°5

Convention de financement avec la communauté de communes de la Septaine

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher approuvé par le Conseil départemental du Cher le 26 juin 2012 ;

Considérant la nécessité de formaliser les relations financières entre Berry Numérique et la communauté de communes de la Septaine;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** la convention de financement avec la communauté de communes de la Septaine, annexée à la présente délibération,
- **d'autoriser** le Président à signer cette convention et tous les documents associés.

VOTE :

Pour : 23,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 11,25 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix




PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 23/2017

Réunion du 20 juin 2017

Le 20 juin 2017, à 14h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

9/06/2017

Secrétaire de séance :

LYAME Mounire

Nombre de membres en exercice :

27

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 LYAME Mounire
 RICHER Marie-Pierre
 RIOTTE Emmanuel
 BALLERAT Xavier
 BERNARD Paul
 CHABRILLAT Guy
 CHALMIN Jean-Pierre
 DEBONO Yves
 DRUNAT Christophe
 GODARD Denys
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 LARDY Jean-Pierre

Étaient absents ou excusés

COSYNS Louis
 FOURRÉ Daniel
 GOFFINET Pierre -Etienne
 LALLIER Agnès
 MATHE Jean-Roger
 NAULEAU Nicolas
 NIEUL Hélène
 RIVET Michelle
 ROULLET Dominique
 SALAK Jean -Louis
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

GOFFINET Pierre -Etienne
 MATHE Jean-Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Village de la Forêt
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC La Septaine
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Président de la CDC Cœur de Berry
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

BARNIER Patrick
 BARNIER Patrick

Point n°6

Dépôt du dossier FEDER

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher approuvé par le Conseil départemental du Cher le 26 juin 2012 ;

Vu le document de mise en œuvre du programme opérationnel FEDER 2014-2020 ayant pour objectif spécifique n°2.a.1 d'accélérer le taux de couverture de la population en très haut débit en Région Centre-Val de Loire ;

Vu la demande de Berry Numérique d'inscrire le projet de déploiement du réseau de communications électroniques à très haut débit dans le département du Cher au titre du PO FEDER 2014-2020 et son accusé réception par la Région Centre-Val de Loire datant du 20 mai 2015 ;

Considérant que ce déploiement renforce la cohésion économique et sociale dans l'Union Européenne, et qu'il convient désormais de déposer un dossier de demande de subvention FEDER complété du plan de financement validé ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'adopter** le plan de financement présenté ci-dessous :

Dépenses éligibles		Recettes		
Nature	€ HT	Organisme	€ HT	Taux
Travaux	10 664 240,00 €	FEDER	5 200 000,00 €	48,76%
		FSN	3 267 827,83 €	30,64%
		Autofinancement public	2 196 412,17 €	20,60%
Total des dépenses éligibles	10 664 240,00 €	Total des recettes	10 664 240,00 €	100,00%

- **d'autoriser** le Président à solliciter la subvention FEDER prévue et à signer les documents correspondants.

VOTE :

Pour : 23,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 11,25 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix



PATRICK BARNIER
PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 24/2017

Réunion du 20 juin 2017

Le 20 juin 2017, à 14h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

9/06/2017

Secrétaire de séance :

LYAME Mounire

Nombre de membres en exercice :

27

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 LYAME Mounire
 RICHER Marie-Pierre
 RIOTTE Emmanuel
 BALLERAT Xavier
 BERNARD Paul
 CHABRILLAT Guy
 CHALMIN Jean-Pierre
 DEBONO Yves
 DRUNAT Christophe
 GODARD Denys
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 LARDY Jean-Pierre

Étaient absents ou excusés

COSYNS Louis
 FOURRÉ Daniel
 GOFFINET Pierre -Etienne
 LALLIER Agnès
 MATHE Jean-Roger
 NAULEAU Nicolas
 NIEUL Héliène
 RIVET Michelle
 ROULLET Dominique
 SALAK Jean -Louis
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

GOFFINET Pierre -Etienne
 MATHE Jean-Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Village de la Forêt
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC La Septaine
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Président de la CDC Cœur de Berry
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

BARNIER Patrick
 BARNIER Patrick

Point n°7

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relative aux marchés publics ;

Vu les dispositions des articles L. 1414-2 et L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) modifié depuis le 1^{er} avril 2016, prévoyant la composition de la Commission d'Appel d'Offres ;

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres comprend un président, qui est le Président du syndicat ou son représentant, et cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant qu'il convient d'élire des représentants à cette commission ;

Considérant qu'une seule liste a été établie après appel à candidature comportant exactement 5 candidats titulaires et 5 candidats suppléants ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** la désignation des membres suivants pour faire partie avec M. le Président, président de droit, de la commission d'appel d'offres à caractère permanent :

Membres titulaires	Membres suppléants
Guy CHABRILLAT	Daniel FOURRE
Marie-Pierre RICHER	Emmanuel RIOTTE
Michelle RIVET	Agnès SINSOULIER-BIGOT
Gilles GONTHIER	Xavier BALLERAT
Jean-Roger MATHE	Pierre-Etienne GOFFINET

VOTE :

Pour : 23,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 11,25 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix



Berry
numérique

PATRICK BARNIER
PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 25/2017

Réunion du 20 juin 2017

Le 20 juin 2017, à 14h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

9/06/2017

Secrétaire de séance :

LYAME Mounire

Nombre de membres en exercice :

27

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 LYAME Mounire
 RICHER Marie-Pierre
 RIOTTE Emmanuel
 BALLERAT Xavier
 BERNARD Paul
 CHABRILLAT Guy
 CHALMIN Jean-Pierre
 DEBONO Yves
 DRUNAT Christophe
 GODARD Denys
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 LARDY Jean-Pierre

Étaient absents ou excusés

COSYNS Louis
 FOURRÉ Daniel
 GOFFINET Pierre -Etienne
 LALLIER Agnès
 MATHE Jean-Roger
 NAULEAU Nicolas
 NIEUL Hélène
 RIVET Michelle
 ROULLET Dominique
 SALAK Jean -Louis
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

GOFFINET Pierre -Etienne
 MATHE Jean-Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Village de la Forêt
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC La Septaine
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Président de la CDC Cœur de Berry
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

BARNIER Patrick
 BARNIER Patrick

Point n°8

Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-5, D.1411-3, D.1411-4 et D.1411-5 ;

Considérant que la Commission de Délégation de Service Public est composée du Président du syndicat, président de droit ou son représentant, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus en son sein par le Comité syndical, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant qu'il convient d'élire des représentants à cette commission;

Considérant que le payeur départemental et le représentant du ministre chargé de la concurrence siègent également à la commission avec voix consultative ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **de déterminer** ainsi les conditions de dépôt des listes : le dépôt des listes des candidats interviendra durant la suspension de séance, et les listes de candidats pourront comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

Considérant qu'une seule liste a été établie après appel à candidature comportant exactement 5 candidats titulaires et 5 candidats suppléants ;

- **de procéder** à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission de Délégation de Service Public.
- **de proclamer** élus les membres de la Commission de Délégation de Service Public suivants :

Membres titulaires	Membres suppléants
Dominique ROULLET	Michelle RIVET
Guy CHABRILLAT	Hélène NIEUL
Emmanuel RIOTTE	Mounire LYAME
Xavier BALLERAT	Daniel FOURRE
Jean-Roger MATHE	Ghislaine DE BENGNY-PUYVALLEE

VOTE :

Pour : 23,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 11,25 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix




Berry numérique
PATRICK BARNIER
PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 26/2017

Réunion du 20 juin 2017

Le 20 juin 2017, à 14h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

9/06/2017

Secrétaire de séance :

LYAME Mounire

Nombre de membres en exercice :

27

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 LYAME Mounire
 RICHER Marie-Pierre
 RIOTTE Emmanuel
 BALLERAT Xavier
 BERNARD Paul
 CHABRILLAT Guy
 CHALMIN Jean-Pierre
 DEBONO Yves
 DRUNAT Christophe
 GODARD Denys
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 LARDY Jean-Pierre

Étaient absents ou excusés

COSYNS Louis
 FOURRÉ Daniel
 GOFFINET Pierre -Etienne
 LALLIER Agnès
 MATHE Jean-Roger
 NAULEAU Nicolas
 NIEUL Hélène
 RIVET Michelle
 ROULLET Dominique
 SALAK Jean -Louis
 SINSOULIER-BIGOT Agnès

Pouvoirs

GOFFINET Pierre -Etienne
 MATHE Jean-Roger

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Village de la Forêt
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC La Septaine
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Président de la CDC Cœur de Berry
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

BARNIER Patrick
 BARNIER Patrick

Point n°9

Election des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1413-1 impliquant la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux pour les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants ;

Considérant que Berry Numérique a confié les différentes délégations de service public à des tiers, cette commission examinera notamment chaque année les rapports d'activité des délégataires ;

Considérant qu'il convient de désigner des représentants à cette commission ;

Vu le rapport du Président ;

Vu les candidatures en qualité de représentants titulaires de Berry Numérique de :

- Gilles GONTHIER, délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais,
- Emmanuel RIOTTE, délégué du Conseil départemental du Cher
- Michelle RIVET, déléguée de la Région Centre-Val de Loire

Vu les candidatures en qualité de représentants suppléants de Berry Numérique de :

- Xavier BALLERAT, délégué de la CDC Pays de Nérondes,
- Daniel FOURRE, délégué du Conseil départemental du Cher,
- Christophe DRUNAT, délégué de la CDC Terres du Haut Berry,

Vu la proposition de représentation d'associations locales par :

- Monsieur le Président de l'UFC Que Choisir du Cher ou son représentant,
- Monsieur le Président de l'Université Populaire du Berry ou son représentant,
- Monsieur le Président de l'agence de développement du tourisme et des territoires du Cher ou son représentant,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) définie comme suit :

- Monsieur le Président de l'UFC Que Choisir du Cher ou son représentant,
- Monsieur le Président de l'Université Populaire du Berry ou son représentant,
- Monsieur le Président de l'agence de développement du tourisme et des territoires du Cher ou son représentant,
- Monsieur Gilles GONTHIER représentant titulaire de Berry Numérique dont le suppléant est Xavier BALLERAT;
- Monsieur Emmanuel RIOTTE représentant titulaire de Berry Numérique dont le suppléant est Daniel FOURRE;
- Madame Michelle RIVET représentant titulaire de Berry Numérique dont le suppléant est Monsieur Christophe DRUNAT;

Envoyé en préfecture le 28/06/2017

Reçu en préfecture le 28/06/2017

Affiché le



ID : 018-200041481-20170620-CS26_2017-DE

VOTE :

Pour : 23,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 11,25 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix



PATRICK BARNIER
PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE